

GEEN COMMENTAAR

Chronique Vincent Rocour

La Flandre et ses pauvres

Cette semaine, l'organisation "Decenniumdoelen 2017" – une association momentanée regroupant syndicats, mutuelles, associations de lutte contre la pauvreté – a publié son baromètre annuel. Un exercice devenu rituel. Et désespérant. En 2005, année du premier baromètre, le taux de risque de pauvreté (*) s'élevait à 11 % en Flandre. Neuf ans plus tard, en 2014, il s'élevait toujours à 11 %. Pas un frémissement. Encéphalogramme plat.

La croissance et la richesse

La presse flamande s'interroge. Pourquoi une telle stagnation alors que le PIB régional a augmenté de 13 % entre 2005 et 2014 ? La réponse reste dans les limbes. "L'affirmation selon laquelle une croissance économique solide est nécessaire pour garder la pauvreté sous contrôle semble être un mythe", se désole le président de "Decenniumdoelen", Jos Geysels.

L'entêtante stabilité de la courbe de la pauvreté en Flandre cache cependant des disparités. La tranche des 65 ans et + se porte mieux. En 2005, 23 % des retraités flamands vivaient sous le seuil de pauvreté. Ils ne sont plus que 15 %. Une amélioration appréciable qui doit sans doute beau-

coup au relèvement du montant des pensions les plus basses au cours des dernières années.

D'autres catégories de la population trinquent. Durant la période, le risque de pauvreté a monté de 22 % à 33 % chez les chômeurs, de 46 % à 54 % dans les ménages où aucun membre ne travaille. Difficile de penser que les mesures visant à renforcer la dégressivité des allocations de chômage et limitant la durée d'octroi des allocations d'insertion n'ont joué aucun rôle dans ces hausses.

La N-VA hors cause

La "suédoise" ne peut être tenue responsable de ces statistiques moroses. Pas plus d'ailleurs qu'Elke Sleurs, la secrétaire d'Etat N-VA à la Lutte contre la pauvreté au gouvernement fédéral ou la ministre N-VA Liesbeth Homans, responsable de la problématique au sein du gouvernement flamand. Les chiffres datent de 2014. On ne peut donc les attribuer à la coalition actuelle.

Elke Sleurs a affirmé qu'une légère embellie était perceptible depuis 2014, notamment parce que le montant du revenu d'intégration a été

valorisé. Ses détracteurs en doutent. On attendra donc avec impatience le dixième baromètre de Decenniumdoelen pour les départager.

On fera quand même remarquer à Jos Geysels que, si elle ne règle pas tout, une croissance soutenue peut quand même servir. Le risque de pauvreté s'élève à 18,3 % en Wallonie et à 31 % à Bruxelles (chiffres 2013). Beaucoup plus élevé qu'en Flandre où le taux de croissance a été autrement plus vigoureux pendant des décennies.

→ Le taux de risque de pauvreté mesure le pourcentage de la population vivant dans un ménage dont le revenu disponible équivalent est inférieur à 60 % du revenu médian national (seuil de pauvreté).

**La
"suédoise"
ne peut être
tenue
responsable
de ces
statistiques.**